Envoyé en préfecture le 14/10/2021
Reçu en préfecture le 14/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211012-CP_20211012_003-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 14/10/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2021

OJ N° 003 - Transition écologique et énergétique - Agglomération citoyenne. Convention de partenariat 2021-2023 avec l'association Izpindar pour l'expérimentation d'actions visant à accélérer la transition énergétique sur le pôle territorial Pays de Hasparren.

Date de la convocation : 6 octobre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 73
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ALZURI Emmanuel ; AROSTEGUY Maider (à compter de l'OJ N°2) ; BACH Fabrice-Sébastien (à compter de l'OJ N°5) ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno (à compter de l'OJ N°11) ; CARRIQUE Renée ; CHASSERIAUD Patrick (à compter de l'OJ N°2) ; CHAZOUILLERES Edouard (à compter de l'OJ N°5) ; CURUTCHARRY Antton (à compter de l'OJ N°4) ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°6) ; FONTAINE Arnaud ; GASTAMBIDE Arño (à compter de l'OJ N°2) ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien (à compter de l'OJ N°2) ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACOSTE Xavier (à compter de l'OJ N°5) ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MASSONDO Charles ; MIALOCQ Marie-Josée ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude ; PARGADE Isabelle ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SERVAIS Florence ; UGALDE Yves (à compter de l'OJ N°5).

ABSENTS OU EXCUSES :
ALLEMAN Olivier ; ARAMENDI Philippe ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; CASCINO Maud ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; ETXELEKU Peio ; FOURNIER Jean-Louis ; LACASSAGNE Alain ; LAUQUÉ Christine ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; QUIHILLALT Pierre ; SANSBERRO Thierry.

PROCURATIONS :
ALLEMAN Olivier à ERREMUNDEGUY Joseba ; CASCINO Maud à AROSTEGUY Maider (à compter de l'OJ N°2) ; LACASSAGNE Alain à HARDOUIN Laurence ; LAUQUÉ Christine à MILLET-BARBÉ Christian ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie à DARRICARRERE Raymond.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 14/10/2021
Reçu en préfecture le 14/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211012-CP_20211012_003-DE

OJ N° 003 - Transition écologique et énergétique - Agglomération citoyenne.
Convention de partenariat 2021-2023 avec l'association Izpindar pour l'expérimentation d'actions visant à accélérer la transition énergétique sur le pôle territorial Pays de Hasparren.

Rapporteur : Madame Martine BISAUTA

Mes chers collègues,
La Communauté d'Agglomération Pays Basque a adopté, le 19 juin dernier, son Plan Climat Air Energie Territorial. Le plan d'actions 2021-2026 mobilise l'ensemble des politiques publiques communautaires autour d'une cinquantaine d'actions concernant la biodiversité et la gestion intégrée du cycle de l'eau, l'aménagement du territoire, l'habitat, les mobilités, le déploiement des énergies renouvelables les plus matures, l'agriculture et l'alimentation, la production locale et les circuits courts, la gestion des déchets, l'innovation et l'écoconception.

Au-delà de son implication au travers de ses compétences et de celles de ses syndicats partenaires (Syndicat des mobilités, SCoT, Bil Ta Garbi), la Communauté d'Agglomération Pays Basque, à travers son Plan Climat, a également pris pleinement la mesure de son rôle de « coordinatrice de la transition énergétique » et de mobilisation des élus, des acteurs et du grand public. Pour ce faire, un travail en proximité territoriale est engagé par les conseillers délégués territoriaux et les élus ambassadeurs du Plan Climat pour mobiliser les communes, les citoyens et les acteurs locaux.

Sur le pôle territorial Pays de Hasparren, l'association Izpindar a pour objet de réaliser des actions de sensibilisation et de développement de projets en matière de consommation et de production d'énergies renouvelables pour et par les citoyens. À ce titre et en lien avec les élus du pôle, il apparaît d'intérêt de mener une expérimentation sur trois ans visant à renforcer les coopérations entre les citoyens, les élus des communes, les entreprises, pour rechercher des synergies et collaborer sur des projets d'intérêt commun.

Créé en 2019, l'association Izpindar regroupe aujourd'hui une cinquantaine de membres (citoyens, élus, entreprises) à l'échelle des onze communes du pôle.
L'association structure son action autour d'une vision partagée du système énergétique de demain, celle du réseau Energie Partagée, dont elle est membre, qui vise :

- une consommation d'énergie réduite ;
- une application des principes de sobriété et d'efficacité énergétiques au quotidien ;
- une production d'énergies renouvelables et locales pour couvrir les consommations énergétiques résiduelles.

Cette vision fait totalement écho à la démarche NégaWatt qui a guidé les travaux du Plan Climat du Pays Basque en termes de vision et d'objectifs énergétiques.

Aussi, les actions attendues dans le cadre de ce partenariat se structurent en quatre axes principaux :

- Axe 1 : Favoriser le développement de l'autoconsommation individuelle d'électricité solaire et le développement de projets d'autoconsommation collective.
- Axe 2 : Informer et sensibiliser les acteurs du pôle sur les questions d'énergie et former les adhérents.
- Axe 3 : Fabriquer un prototype d'éolien domestique pour de l'autoconsommation individuelle.
- Axe 4 : Impulser une démarche collective et locale sur le bois, énergie inspirée du modèle de la SCIC Sugarai.

Envoyé en préfecture le 14/10/2021
Reçu en préfecture le 14/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211012-CP_20211012_003-DE

Par ailleurs, ce partenariat a vocation à favoriser l'interaction et le suivi des actions menées à travers l'installation d'un Comité de suivi rassemblant les élus de la Commission Transition Ecologique et Energétique – Agglomération Citoyenne du pôle territorial Pays de Hasparren, ainsi qu'un représentant de chaque commune du pôle et les représentants d'Izpindar.

Les modalités de collaboration entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et l'Association Izpindar, la nature des actions et les prévisionnels de réalisation sont détaillés dans la convention de partenariat et le tableau de synthèse du programme d'actions 2021-2023 annexés.

Considérant son rôle de coordinatrice de la transition et la nécessaire implication de tous les acteurs de proximité pour accélérer l'émergence et la réalisation de projets de transition énergétique, il est proposé au Conseil permanent de conclure une convention de partenariat, sur trois ans, avec l'association Izpindar, accordant un soutien financier de la Communauté d'Agglomération à hauteur 30 000 € sur trois ans, soit 10 000 € par an.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 – Chapitre 65 – Nature 6574.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Individualiser et attribuer les subventions ou participations, dans les enveloppes inscrites en section de fonctionnement des budgets communautaires » et « Autoriser la signature de toutes conventions d'ordre financier en faveur des associations, organismes publics ou privés, collectivités publiques, ainsi que leurs avenants » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver les termes de la convention de partenariat 2021-2023 avec l'association Izpindar et le soutien financier accordé par la Communauté d'Agglomération à hauteur de 30 000 € ;
- accorder une subvention de 10 000 € à l'association Izpindar pour la réalisation, en 2021, d'actions de sensibilisation, d'information et de développement de projets afin d'accélérer la transition énergétique du pôle territorial Pays de Hasparren ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat correspondante.

<u>ADOPTE A L'UNANIMITE</u>

Pour : 59
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 14/10/2021
Qualité : Directeur général des services